

Un pôle médico-social innovant dans le Nord-Est parisien

La première pierre du projet porté par la Fondation hospitalière Sainte-Marie, la Mairie de Paris et la société Multinvest a été posée le 3 octobre dans le 18^e arrondissement de Paris.

L'originalité de cette future structure de 14 500 m² est de regrouper, sur un même site, cinq établissements médico-sociaux permettant une prise en charge d'enfants autistes et d'adultes en situation de handicap et de dépendance. Pour la petite enfance, le pôle va comprendre un Institut médico-éducatif (IME) et un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD). Un Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) de 110 places sera également composé d'une Unité d'hébergement renforcé pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer et d'un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA). « *Le logement est l'un des points forts du bâtiment puisque les chambres de l'Ehpad feront 35 m² pour les personnes seules et 55 m² pour les couples* », souligne David Viau, directeur général de la Fondation hospitalière Sainte-Marie. Enfin, pour les adultes handicapés, la structure regroupera une Maison d'accueil spécialisée (MAS) et un Foyer d'accueil médicalisé (FAM). Le bâtiment, qui répondra aux exigences « *haute qualité environnementale* », offrira donc 190 places d'hébergement et 50 places d'accueil de jour. « *L'établissement est aussi un point d'ancrage pour une partie du pôle de maintien à domicile de la Fondation* », précise le Pr Gilles Kemoun, directeur de la politique médicale de la Fondation. Celle-ci donne l'opportunité à son personnel d'évoluer dans toutes ses entités, de la prise en charge des patients à domicile à celle en établissement, afin de permettre aux résidents de les retrouver à différents moments de leur parcours.



David Viau, directeur de la Fondation hospitalière Sainte-Marie, pose la première pierre du pôle médico-social, entouré de représentants de la Mairie de Paris et du Conseil régional d'Île-de-France.

Laure Martin

Créer du lien

« *Nous avons travaillé chaque espace pour nous éloigner des standards des établissements de soins*, ajoute David Viau. *Les résidents se sentiront chez eux dans cette structure.* » D'autant que la Fondation souhaite maintenir, chez eux, un certain dynamisme. Ainsi, sur le toit, un

potager et un jardin thérapeutique d'environ 500 m² vont être aménagés, et une exposition permanente d'une centaine d'œuvres de Robert Doisneau prendra place dans les locaux du pôle. « *Nous voulons stimuler les capacités cognitives des résidents, notamment hors de leur chambre, entretenir et améliorer leur qualité de vie et faire en sorte de conserver leur autonomie le plus longtemps possible* », souligne le directeur.

Autre originalité : au rez-de-chaussée du bâtiment, plusieurs commerces vont ouvrir leurs portes avec une entrée sur la rue et une entrée sur l'intérieur du pôle, permettant de créer une « *porosité entre la ville et la structure* », rapporte le Pr Kemoun.

Pour son financement, la Fondation hospitalière Sainte-Marie a obtenu le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France car « *cette structure a du sens dans une filière de prise en charge tout au long de la vie*, a fait savoir Marc Bourquin, responsable du Pôle médico-social de l'ARS. *Elle permet aussi le rééquilibrage géographique de l'offre médico-sociale et le décloisonnement du sanitaire et du social.* » Le coût global du projet en termes d'investissements est d'environ 52 millions d'euros financés par le conseil régional Île-de-France, la Ville de Paris, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département ou encore le Comité national coordination action handicap (CCAH). Les dépenses d'exploitation atteignent environ 16 millions d'euros provenant de l'ARS, du département de Paris et du reste à charge des résidents. 4924 ■

Nouvelles technologies

Travaillant sur la problématique de la dépendance et sur l'apport des nouvelles technologies pour l'autonomie et l'amélioration de la vie des résidents, le Pr Gilles Kemoun a proposé de les intégrer dès la programmation architecturale du pôle. Elles seront tournées vers l'amélioration de la qualité de la vie et de la prise en charge des personnes dépendantes selon deux aspects. Tout d'abord des équipements déjà reconnus comme étant utiles à intégrer dans l'ensemble du bâtiment (domotique, wifi, webcam dans les chambres, téléconsultations). Puis des équipements encore en expérimentation, qui seront déployés sur une partie de l'Ehpad et sur le plateau technique, avec par exemple la robotique humanoïde d'assistance ou les dispositifs de stimulation cognitivo-sensoriels.